

Réf: Dossier 284179

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KRIKA ET + SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE SICOGLI LG 854, Lot SICOGLI LG 854, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 24/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KRIKA ET + SARL »

Objet : Commerce général ; Quincaillerie décoration ; Electroménagers et divers articles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE SICOGLI LG 854, Lot SICOGLI LG 854, Ilot 0

Dirigeant(s) M ABDALLAH NIAZI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00958 du 01/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05768/GTCA/RC/2024 du 01/02/2024

